

Si ces modèles et dessins étaient déposés, par suite de l'adoption de cette motion, ils deviendraient sans aucun doute la propriété de la Chambre et ils lui appartiendraient de façon indéniable. Dans ce cas, quelle serait la situation du secrétaire d'État? Nombre d'auteurs qui ont réussi à créer ces dessins et ces modèles et consenti à les soumettre ont demandé au secrétaire d'État de les leur retourner. Toutefois, si nous adoptions cette motion, le secrétaire d'État n'aurait plus rien à dire au sujet de ces dessins et modèles. Ils seraient la propriété de la Chambre. Voilà qui irait à l'encontre évidemment de la demande des auteurs qui sont propriétaires des dessins et des modèles, et c'est la difficulté de procédure qui empêche que les originaux soient déposés à la Chambre.

Comprenant le vif et intense désir de l'honorable représentant de Battle-River-Camrose (M. Smallwood) à voir ces dessins et modèles, j'ai une proposition à faire. Je lui fais savoir, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que le secrétaire d'État sera fort heureux de lui montrer autant de ces modèles et dessins qu'il voudra en voir. Il tiendra, je pense, à les examiner de près. Lorsque la Chambre a été saisie de cette question d'un nouveau drapeau en 1945-1946, 2,695 modèles ont alors été examinés. Depuis 1946 jusqu'au 15 mai 1964, 3,013 modèles et dessins nous sont parvenus. Je dois dire qu'il en est arrivé d'autres depuis la mi-mai qui portaient trois feuilles d'érable arrangées de façon artistique différente. Si l'honorable représentant de Battle-River-Camrose examinait ces 3,013 modèles ou dessins, il pourrait dire que la fleur de lys apparaît sur 359 d'entre eux, l'union jack sur 408, à un endroit quelconque, et un castor sur 389. On trouve sur certains divers écus et la feuille d'érable sur 2,136 modèles.

M. Winkler: Simple, double ou triple?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Stewart: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Churchill: L'honorable député a-t-il lui-même examiné ces modèles, pour pouvoir nous dire que 2,136 portent la feuille d'érable, ou bien d'où tient-il ce renseignement? En outre, est-ce uniquement la feuille d'érable qui se trouve dans ces dessins?

[M. Stewart.]

M. Stewart: Monsieur l'Orateur, je ne puis dire que j'ai moi-même fait la liste du nombre de drapeaux qui portent la feuille d'érable.

L'hon. M. Churchill: L'honorable député permettrait-il qu'on lui pose une question complémentaire?

M. Stewart: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Churchill: L'honorable député sait-il que le comité qui s'est réuni en 1945 et en 1946 pour examiner les 2,695 drapeaux mentionnés a fait rapport que plus de la moitié d'entre eux portaient, disposé d'une façon ou d'une autre, un union jack?

M. Stewart: Je ne le savais pas, monsieur l'Orateur. Évidemment, l'opinion a considérablement évolué en certains secteurs du pays. Je veux faire ressortir un autre point: c'est que quiconque accepte l'invitation, qui est faite cordialement, d'inspecter cette quantité d'excellents dessins, sera profondément impressionné par l'intérêt puissant qu'un grand nombre de nos loyaux Canadiens ressentent à l'égard d'un drapeau canadien nouveau et distinctif. Je suis certain que même l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) se rendra compte du vif intérêt de ces gens pour cette importante question et qu'il désirera s'associer à tous les honorables députés pour applaudir le zèle avec lequel ces bons citoyens ont consacré leur temps et leur énergie à étudier ce très important sujet.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): J'aimerais prendre quelques minutes du temps de la Chambre pour appuyer la demande que renferme la motion portant dépôt de documents. Vous remarquerez, monsieur l'Orateur, ainsi que tous les députés, que la motion demande qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les dessins ou modèles de drapeau. Je crois que, dans l'esprit de mon collègue, il ne s'agit pas de reproductions, mais de versions originales. Le député d'Antigonish-Guysborough (M. Stewart) a soutenu que la chose coûterait extrêmement cher, soit quelque \$45,870. Or, je vous prierais de lui rappeler, monsieur l'Orateur que le gouvernement n'a pas hésité à gaspiller \$35,000 en mettant de côté le film que Radio-Canada avait consacré au premier ministre. C'est dire qu'il pourrait se permettre, au besoin, cette petite dépense supplémentaire pour renseigner tout le pays. Cependant, tel n'est pas le cas. Le député, je le sais bien, a demandé le dépôt des originaux. C'est donc, me semble-t-il, ce qu'il nous faut exiger du gouvernement à l'heure actuelle.